



# COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 01 août 2018

## Groupe La Poste

### Les salariés du Groupe La Poste doivent bénéficier des fruits de leur travail !!!

Un Conseil d'Administration et un Comité de Dialogue Social et Stratégique du Groupe La Poste se sont réunis le 01 août ; le matin pour l'un, l'après-midi pour l'autre, sur les résultats du 1er semestre.

Or, bien avant que ces instances se soient réunies, la presse se faisait déjà l'écho de l'augmentation des tarifs postaux de 5% par an jusqu'en 2022 dont +10,5% d'augmentation du prix du timbre au 01/01/19 !

C'est encore par la presse que nous apprenons les opérations de « Monopoly » entre La Poste et la Caisse des Dépôts et de Consignation, avec le possible rachat de CNP Assurances. Cela permettrait à la CDC d'augmenter sa part dans le capital de La Poste. La CGT l'a déjà dénoncé dans un communiqué en date du 21/03/18. À ce sujet, nous avons appris que la CNP Assurances a été condamnée à 8 millions d'€ d'amendes pour connaissance insuffisante sur le blanchiment et financement du terrorisme. L'arrêt de tout engagement s'impose de fait !

Nous assistons donc à une nouvelle étape dans la privatisation rampante du Groupe dont les salariés et les usagers en subiraient les conséquences, à l'exemple de l'augmentation des tarifs postaux ! Faut-il que La Poste avec le soutien du Gouvernement soit en réelle difficulté pour ne pas oser l'annoncer ouvertement ?

La Poste, dans son communiqué sur les résultats du 1er semestre, fait part d'investissements soutenus pour accompagner la transformation de l'entreprise. Ces transformations, les salariés les vivent au quotidien par, notamment, le Schéma Directeur Industriel que tente d'imposer La Poste avec pour conséquences : des suppressions massives d'emplois, le développement d'emplois intérimaires,

sous-traitance en cascade... fermetures et réductions d'accueil des Bureaux de Poste, emplois sans papiers qui ont dû lutter avec le soutien de la CGT afin de pouvoir prétendre à leur régularisation la plus légitime face à leur exploitation. Combat que nous menons au quotidien afin que ces salariés soient régularisés partout !

Le communiqué de La Poste se félicite également d'une bonne résistance du résultat d'exploitation qui est en hausse de 5,9%. La résistance est aussi du côté des salariés qui sont en lutte pour une autre répartition des richesses à laquelle ils contribuent chaque jour, sur leur lieu de travail. Il ne serait que justice sociale que cette attente se traduise au plus vite dans les faits, notamment, par l'augmentation des salaires.

Pour impulser un autre développement qui réponde aux enjeux sociaux, aux besoins des populations et aux défis environnementaux du 21ème siècle, il serait nécessaire de mettre au centre de ce projet collectif, le travail et ceux qui le font afin que leur créativité, alliée à l'usage des nouvelles technologies, permette un développement qui s'appuie sur les 3 piliers du développement humain durable : économique, social et environnemental.

Ce que nous revendiquons, c'est d'abord et avant tout le renforcement et la complémentarité de nos missions de service public appuyés sur la valorisation des emplois et la reconnaissance des compétences de l'ensemble des salariés du Groupe La Poste qui sont aussi au cœur des mobilisations du personnel qui tendent à se développer partout dans notre secteur !